

Délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 27 septembre 2011 portant vérification de la conformité du barème proposé par Gaz de Barr au 1^{er} octobre 2011 à la formule tarifaire fixée par l'arrêté du 28 juin 2011

Participaient à la séance : Philippe de LADOUCKETTE, président, Olivier CHALLAN BELVAL, Frédéric GONAND, Jean-Christophe LE DUIGOU et Michel THIOILLIERE, commissaires.

Conformément au décret n° 2009-1603 du 18 décembre 2009 relatif aux tarifs réglementés de vente de gaz naturel, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) a été saisie par Gaz de Barr, le 7 septembre 2011, d'une proposition de barème pour ses tarifs réglementés de vente de gaz naturel en distribution publique au 1^{er} octobre 2011. Ce barème figure en annexe de la présente délibération.

1. Barème proposé par Gaz de Barr

Par rapport au barème en vigueur, applicable depuis le 1^{er} juillet 2011, cette proposition répercute l'évolution des coûts d'approvisionnement de Gaz de Barr depuis cette date, estimée par le fournisseur à 0,085 c€/kWh en application de la formule en vigueur.

2. Observations de la CRE

L'arrêté du 28 juin 2011 fixe la formule de calcul de l'évolution du coût d'approvisionnement de Gaz de Barr, qui a exercé son éligibilité.

La CRE a vérifié que l'application de cette formule entre le 1^{er} juillet 2011 et le 1^{er} octobre 2011 correspond à une hausse de 0,085 c€/kWh.

3. Conclusion

La CRE constate que le barème déposé par Gaz de Barr est conforme à la formule tarifaire fixée par l'arrêté du 28 juin 2011.

La présente délibération sera publiée au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 27 septembre 2011

Pour la Commission de régulation de l'énergie,
Le président,

Philippe de LADOUCKETTE

ANNEXE

Tarifs de vente du gaz naturel de Gaz de Barr applicables au 1^{er} octobre 2011 (hors TVA)

Distribution publique

TARIFS	PRIX
Tarif A	
Location de compteur mensuelle en €	6,50
Prix du kWh en c€	8,94
Tarif B	
Location de compteur mensuelle en €	6,50
Prix du kWh en c€	7,98
Tarif C	
Location de compteur mensuelle en €	6,50
Prix du kWh en c€	5,90
Tarif C +	
Abonnement mensuel en €	13,60
Prix du kWh en c€	4,41
Tarif E pro	
Location de compteur mensuelle en €	6,50
Prix du kWh en c€	5,01
Tarif B2I	
Abonnement mensuel en €	19,11
Prix du kWh en c€	4,08
Tarif B2S	
Abonnement mensuel en €	80,93
Prix du kWh d'hiver en c€	4,036
Prix du kWh d'été en c€	3,484
Réduction de tranche du prix du kWh au delà de 1 GWh/an en c€	0,175